



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 18/08/2021

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES – COMMUNE DE DENEUILLE-LÈS-CHANTELLE

**Dimanche 26 septembre et dimanche 3 octobre 2021
DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE**

Des élections municipales partielles complémentaires auront lieu à DENEUILLE-LÈS-CHANTELLE le dimanche 26 septembre 2021, pour le premier tour, et dans l'éventualité d'un second tour, le dimanche 3 octobre 2021, pour le renouvellement partiel du conseil municipal. Les déclarations de candidature devront être déposées à la **Préfecture de l'Allier**, 2 rue Michel de l'Hospital à Moulins.

Horaires de réception des candidatures, sur rendez-vous uniquement :

- pour le premier tour : du lundi 6 septembre au jeudi 9 septembre 2021 : de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00,
- pour le second tour : du lundi 27 septembre au mardi 28 septembre 2021 : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (18h00 le mardi).

La demande de rendez-vous s'effectuera uniquement par téléphone auprès du bureau des élections aux numéros suivants :
04 70 48 33 06 ou 04 70 48 33 02.

**Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle**

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS